

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 42 \(6\)](#)[Item Marie Moret à Pierre-Étienne Carret, 7 décembre 1888](#)

## Marie Moret à Pierre-Étienne Carret, 7 décembre 1888

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)  
Date de rédaction[7 décembre 1888](#)  
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère  
Destinataire[Carret, Pierre-Étienne](#)  
Lieu de destinationVisker (Hautes-Pyrénées)

### Description

RésuméN'a pas pu examiner l'étude envoyée qui a été remise à Doyen. Ne peut pas se consacrer entièrement aux manuscrits de son mari.  
SupportEn haut de la lettre est mentionné "Vve" pour veuve.

### Mots-clés

[Archives](#), [Articles de périodiques](#)

Personnes citées

- [Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 42 (6)

Collation1 p. (396r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise Familistère  
7 X 88

Monsieur Carrel,

J'ai bien reçu en son temps  
votre lettre du 7 y. Je suis  
véritablement confuse d'avoir  
différé aussi longtemps la  
réponse que je vous devais.

J'espérais toujours avoir le  
temps d'examiner votre  
étude sur la souveraineté.  
Mais trop de choses abrègent  
déjà le temps que je devrais  
consacrer uniquement  
aux manuscrits laissés  
par mon mari.

Je n'ai donc pu examiner  
votre étude et ne pourrais  
davantage le faire d'ici à

plusieurs mois. En cet état,  
Monsieur, j'ai remis à  
M. Doyen, le gérant du  
Devoir, un des esprits les  
plus avertis que nous  
ayons ici, puisque vous  
me manifestez la pensée  
que quelques membres  
du Familistère pourraient  
s'y intéresser.

Veuillez agréer,  
Monsieur, l'expression  
de mes meilleurs  
sentiments.

Marie Gadin